

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026
COMPTE RENDU SOMMAIRE LE 24/03/2026**

◆ EXAMEN DES DELIBERATIONS

1. N° 2026-21-03-01 PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MAIRE

Monsieur Serge FAUDRIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire

2. N° 2026-21-03-02 FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création de huit postes d'adjoints au Maire.
Délibération adoptée à l'unanimité.

3. N° 2026-21-03-03 ELECTION DES ADJOINTS

La liste d'adjoints proposée par Monsieur Serge FAUDRIN a obtenu la majorité absolue.

4. N° 2026-21-03-04 DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les délégations proposées.
Délibération adoptée à l'unanimité

5. N° 2026-21-03-05 FIXATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS DELEGUÉS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création de cinq postes de conseillers délégués.

Délibération adoptée à l'unanimité

6. N° 2026-21-03-06 INDEMNITES DE FONCTION D'ÉLUS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les indemnités de fonction des élus et précise qu'elles sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Délibération adoptée à l'unanimité

7. N° 2026-21-03-07 LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU

Le Conseil Municipal prend acte de la lecture de la charte de l'élu local.

Fin de la séance à 11h30